

REVUE TRANSVERSALE

# Renforcer le pouvoir d'agir des jeunesses



LES COLLECTIONS DU F3E

# SYNTHÈSE



# EN JEUX SUR



REVUE TRANSVERSALE

# Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes

**L'AUTEUR**

Pierre Tainturier (Docteur ès sciences sociales,  
Expert Société civile - Jeunes)

## SOMMAIRE

Introduction	6
Remerciements	8
<b>01 ÉLÉMENTS DE CADRAGE</b>	<b>10</b>
1. ORIGINE ET OBJECTIFS DE LA REVUE	12
2. POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES : CADRE THÉORIQUE ET POSITIONNEMENT DES ORGANISATIONS	13
<b>02 MÉTHODES ET PRATIQUES DE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES</b>	<b>16</b>
1. POUR L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS	18
2. PARCOURS DE TRANSITION VERS L'EMPLOI	20
3. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES COMME VECTEURS D'ENGAGEMENT CITOYEN	26
4. PARTICIPATION DES JEUNES AUX PROCESSUS DE POLITIQUE PUBLIQUE	30
<b>03 PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>34</b>
1. LA QUESTION DU CONTINUUM DANS LE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES	36
2. MESURER L'IMPACT SUR LE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR : UNE AFFAIRE DE TRAJECTOIRES	37
3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES EN MATIÈRE DE MÉTHODES ET DE PRATIQUES D'INTERVENTION POUR LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS D'AGIR DES JEUNESSES	38

# INTRODUCTION

Le Réseau F3E a le plaisir de partager, par le biais de cette revue, la capitalisation de 30 études d'organisations membres accompagnées par le F3E depuis 2010 sur des projets portant sur les jeunes et sous le prisme du développement du pouvoir d'agir. Ces études sont multi-formes par le type d'études, la zone géographique, la thématique, etc. Cette diversité est le reflet de la richesse du réseau F3E et nous souhaitons la capitaliser, l'élargir et la valoriser. Les études menées sont un capital formidable de connaissances et elles sont sources d'apprentissages, de questionnements, de mises en dialogue, de potentialités de changements pour chacun-e et pour nous toutes et tous.

Cette revue est le fruit d'une analyse de méthodes et des pratiques développées avec les jeunes, ici et ailleurs, sur des thématiques essentielles aux solidarités (emploi, ECSI, mobilité...). De fait, les études peuvent avoir des manques notamment parce que l'objet d'étude ne portait pas en tant que tel sur le questionnement proposé aujourd'hui. L'exercice peut avoir ses limites et a un potentiel réflexif et d'enseignement conséquent. Le positionnement du F3E dans cette relecture capitalisée se concentre sur une entrée méthodologique assumée du développement du pouvoir d'agir et de son effet transformatif des rapports et façons d'agir. Ce parti pris de l'analyse se réfère, par conséquent, à des fondamentaux théoriques du développement du pouvoir d'agir, et les met en relief avec les actions menées et les enjeux complexes rencontrés par les organisations.

Observer 10 années d'études, c'est permettre d'élargir la vision, notre vision, de questionner l'action et s'outiller pour améliorer les impacts en terme de changements souhaités. Analyser de manière rétrospective et transversale permet d'appréhender les défis de demain. Aujourd'hui, accompagner et agir avec les jeunes qui font et mènent les transitions est

un défi majeur à relever collectivement, et aussi méthodologiquement. Mettre au cœur de l'intervention des solidarités, les principales actrices et principaux acteurs du changement social et durable (dans la continuité et dans l'équilibre écologique, en impulsant les équilibres de rapport de domination) est un marqueur qualitatif identitaire fort de notre dynamique de réseau.

Les perspectives méthodologiques exposées en fin de revue sont inspirantes dans les transitions dans laquelle nos trajectoires sont engagées, dans notre ambition de changement social, juste et durable.

Nous remercions l'ensemble - chacune et chacun - des membres du comité de pilotage qui ont contribué à la réflexion et la réalisation de cette revue. Merci à Pierre Tainturier pour son accompagnement, et Othmane Chaouki au pilotage de cette production du réseau F3E.

À lire par curiosité, à parcourir par thèmes, par attrait de pratiques développées par nos pairs... Bonne lecture inspirée.

Yves Altazin  
Président

Angeles Estrada  
Directrice

# REMERCIEMENTS

## RÉDACTION

Pierre Tainturier, Docteur ès  
Sciences Sociales

## RELECTURE

Ludovic Weyland

## COORDINATION

Othmane Chaouki, F3E  
Lilian Pioch, F3E  
Vanessa Gautier, F3E

## LE F3E ADRESSE SES REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA REVUE

Emmanuelle Davignon,  
Région Centre Val-De-Loire  
Charlotte de Poncins, Plan International  
Anaïs Mesnil, Coordination Sud /  
Engagé-e-s et Déterminé-e-s  
Laure Lhermet,  
Eclaireurs et Eclaireuses de France  
Jules Obama, Fondation pour la Nature  
et l'Homme  
Mireille Montagne,  
Pays de Savoie Solidaires  
Auray Aun, Solidarité Laïque  
Cécile Patat, IRAM  
Mahfou Diouf, Aide et Action  
Laure Delaporte, LP4Y  
Julien Bécasse, France Volontaires  
Nadia Abbou, ID  
Jacques Raynaud, Ville de Châtelleraut

Pour plus d'informations sur le F3E,  
visitez [www.f3e.fr](http://www.f3e.fr)

## PHOTOGRAPHIE

© Jorge Salvador, Joanna Nix,  
Thai An, Ryan Antooa, Midas Hofstra  
on unsplash.

## DIRECTION ARTISTIQUE

François Phong

## ISBN

978-2-491388-01-0  
Dépôt légal : novembre 2021

AVEC LA PARTICIPATION DE



L'Education change le monde



ENGAGÉS ET DÉTERMINÉS  
POUR LA SOLIDARITÉ



FONDATION  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

Créée par Nicolas Hulot



LIFE PROJECT  
4 YOUTH



INITIATIVE  
DÉVELOPPEMENT  
DES  
PROJETS SOLIDAIRES



Centre-Val de Loire



FRANCE  
VOLONTAIRES  
Echanges et solidarité internationale

iram



Pays  
de Savoie  
solidaires



PLAN  
INTERNATIONAL



Solidarité  
Laïque



Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution  
- Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer ce document au public. Néanmoins, vous devez respecter les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur ou autrice de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils ou elles vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre) ; vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales ; vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter ce document. Le texte intégral du contrat est disponible à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

# 01 ÉLÉMENTS DE CADRAGE

# 1. ORIGINE ET OBJECTIFS DE LA REVUE

Le F3E a souhaité réaliser un travail de capitalisation portant sur 10 ans d'études accompagnées sur la thématique du renforcement du pouvoir d'agir des jeunesses, donnant lieu à cette Revue transversale qui inclue les thématiques d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi mais également la thématique de l'engagement citoyen.

En se situant au niveau des méthodes et pratiques d'intervention avec les jeunesses « ici et là-bas », ses objectifs sont les suivants :

1. **Établir un état des lieux des pratiques et démarches d'intervention déployées par les membres du F3E sur une thématique donnée dans le cadre des études accompagnées ;**
2. **Capitaliser et synthétiser les bonnes pratiques afin de les transformer en outils utilisables et de les disséminer auprès des membres et des acteur-riche-s du secteur ;**
3. **Créer des opportunités d'échanges et d'apprentissage pour les membres, dans des espaces ouverts à d'autres acteur-riche-s du secteur ;**
4. **Proposer des pistes de réflexion innovantes sur les pratiques et les démarches d'intervention afin de faire avancer le secteur sur la thématique choisie.**

Cette Revue transversale fait également suite à différentes études réalisées par plusieurs plateformes associatives de jeunesse<sup>1</sup>.

1. CNAJEP. 2014. « La participation des jeunes dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire » ; Revue Traverses n°48. 2019. « Jeunes acteurs et actrices du changement. Enjeux et pratiques » ; Commission Jeunesse et Solidarité Internationale. 2020. « État des lieux de la prise en compte des jeunesses dans les organisations françaises de solidarité internationale ».

# 2. POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES : CADRE THÉORIQUE ET POSITIONNEMENT DES ORGANISATIONS

## **Renforcement du pouvoir d'agir : généalogie et définition d'un concept aux contours multiples. Empowerment, agency, émancipation**

Le concept d'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. *L'empowerment peut être à la fois individuel, collectif, économique, social ou politique. L'accent peut être mis sur l'une de ces dimensions ou au contraire sur leur articulation. Historiquement, il a été forgé dans les années 1970 sur le continent américain pour permettre de faire valoir le point de vue des « opprimés ». Parmi les sources d'inspiration qui ont permis de forger le concept figurent les pédagogies actives et de l'éducation populaire. C'est par la suite dans le champ du développement international et des mouvements féministes « des Sud » que le concept d'empowerment connaîtra un enrichissement profond avec l'introduction de la distinction entre besoins pratiques ou besoins fondamentaux et besoins stratégiques.*

Le concept d'agentivité est souvent utilisé de manière associée. Il s'agit d'une habileté ou d'une capacité propre à un individu, qualifié d'agent, et nécessaire à ses actions. **Le renforcement du pouvoir d'agir repose sur deux composantes principales, celle portant sur l'agentivité, c'est-à-dire sur la capacité et la liberté de choix des agents, et celle portant sur l'environnement ou les structures sociales qui offrent ou non à l'individu la possibilité d'exercer son agentivité.**

Enfin, il existe une littérature critique en sciences sociales du concept d'*empowerment* et de pouvoir d'agir, qui considèrent que l'usage de *l'empowerment* a perdu sa radicalité initiale de transformation sociale en évoluant vers une approche individuelle du pouvoir qui fait fi de la notion de domination.

# 01 ÉLÉMENTS DE CADRAGE

## **Conceptions des jeunes en lien avec leur pouvoir d'agir : positionnement des organisations parties prenantes à la Revue**

La jeunesse est généralement définie comme une tranche d'âge, notamment celle des 15-24 ans retenue par les Nations Unies. Les critères biologiques sont peu pertinents pour définir une catégorie sociale et comprendre le réel, mais sont généralement utilisés dans le cadre de l'action publique : l'âge détermine le niveau de responsabilité de l'individu par rapport à l'État - appelé majorité - mais aussi l'accès aux droits. Le critère de l'âge induit un effet de seuil, mais ces différents niveaux s'échelonnent dans le temps et dessinent ce qui constitue la jeunesse, **à savoir un processus de transition entre la période de vie liée à l'enfance et la période de vie adulte.**

La conception par tranche d'âge ou « transitionnelle » est généralement utilisée dans un contexte de réponse et de satisfaction des besoins pratiques des jeunes et de leurs besoins spécifiques qui évoluent rapidement tout au long du processus d'autonomisation : l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, et l'engagement citoyen. La plupart des organisations parties prenantes à la Revue transversale sont spécialisées dans un ou plusieurs de ces secteurs d'intervention spécifiques selon un continuum éducation-formation-emploi.

Au-delà de la conception transitionnelle de la jeunesse, une conception plus sociologique amène à écrire la jeunesse au pluriel et permet de concevoir ces dernières dans le rapport exclusion/inclusion. L'ensemble des organisations parties prenantes à la Revue transversale s'emploie à intervenir auprès des segments de la jeunesse les plus exclus, marginalisés et vulnérables, les jeunes les plus touché.e.s par les inégalités ou encore les jeunes « en manque d'opportunités ». Il s'agit de répondre aux besoins pratiques des jeunes et d'améliorer leur accès aux services en vue de leur autonomisation, dans une perspective d'inclusion, d'intégration sociale ou d'insertion socioéconomique.

L'enjeu de l'accès aux services s'inscrit dans une perspective d'accès aux droits, c'est-à-dire de services devant être pourvus par l'État car pour l'ensemble de la population sur les territoires. L'approche par les droits implique aussi la participation des catégories sociales aux processus de politiques publiques. Elle renvoie à la dimension collective du pouvoir d'agir et à la satisfaction des besoins stratégiques permettant de faire entendre la voix des jeunes par des mécanismes

de représentation et de concertation avec les pouvoirs publics et permettant de participer aux prises de décisions qui les concernent.

Certaines organisations intègrent une conception de la jeunesse inspirée par la tradition dite « critique » des sciences sociales et la considère comme le produit de rapports sociaux de domination. Le manque d'accès aux droits est alors pensé en termes de discriminations basées sur les représentations sociales.

# 02 MÉTHODES ET PRATIQUES DE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES

# 1. POUR L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS

**Plusieurs organisations développent des stratégies d'intervention similaires centrées sur l'objectif d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour toutes et tous.**

Ces stratégies portent principalement sur le renforcement et la diversification de l'offre éducative – formelle et non formelle – dans une perspective d'inclusion des populations marginalisées qui n'y ont pas accès. La prise en compte de la vulnérabilité des populations et de leur exclusion s'établit à partir du croisement entre deux types de critères, l'un reposant sur une logique territoriale et l'autre sur une logique prenant en compte les spécificités de certaines catégories de population exposées aux phénomènes d'exclusion.

Au-delà de la question de l'accès, celle de la qualité de l'éducation est également un objectif stratégique dont l'atteinte passe par l'introduction des pédagogies actives ou encore des techniques éducatives alternatives numériques dans l'offre éducative publique ou étatique, ou encore par la diversification de cette offre en intégrant davantage l'éducation non-formelle.

Surtout, le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes, opéré par ces organisations, s'inscrit dans une approche par les droits, par le renforcement de la gouvernance du secteur à travers la mise en place d'instances et de mécanismes de concertation pluri-acteurs, associant pouvoirs publics déconcentrés du ministère de l'Éducation, pouvoirs décentralisés avec les collectivités locales, et organisations de la société civile incluant les organisations de jeunes mais aussi les syndicats. L'un des facteurs de réussite est le contexte institutionnel de décentralisation dans les pays du Sud concernés et la diffusion des approches participatives dans le développement.

Si la démarche pluri-acteurs est adoptée par les organisations parties prenantes de la Revue, les approches partenariales peuvent différer, certaines organisations

mettant l'accent sur le renforcement de capacité de la société civile tandis que d'autres privilégient des partenariats institutionnels avec les pouvoirs publics (décentralisés et déconcentrés), avec l'école comme lieu principal d'intervention.

L'adoption de la démarche pluri-acteur dans la perspective de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'éducation s'accompagne de l'adoption de l'Approche orientée changement (AOC) telle que conçue par le F3E. En se concentrant sur le changement des acteurs parties prenantes, les AOC apparaissent plus adaptées pour appréhender les processus de politique publique et la gouvernance du secteur de l'éducation au niveau des territoires et au niveau national.

Enfin, la prise en compte des rapports sociaux basés sur le genre et des inégalités qui en découlent semble constituer un implicite parmi les organisations concernées.

# 2. PARCOURS DE TRANSITION VERS L'EMPLOI

Plusieurs organisations ont comme priorité le renforcement du pouvoir d'agir économique des jeunes et se sont spécialisées dans la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement pour une transition vers l'emploi. Deux parcours de transition sont proposés, l'un conduisant à une embauche par un employeur, l'autre à l'auto-emploi.

## 2.1. Méthodes et pratiques

Les approches développées par l'ensemble de ces organisations correspondent à une approche « marché », celui de l'emploi, visant à concilier l'offre et la demande de compétences. Elle s'appuie toute sur une phase d'analyse et de diagnostic du marché du travail permettant d'identifier à la fois les métiers porteurs et les acteurs économiques partenaires potentiels ainsi que l'offre existante de formation professionnelle au regard de ces métiers, dispensées par des centres de formation professionnelle publics ou privés à but lucratif ou non-lucratif. Cette première phase évaluant les opportunités du marché de l'emploi vise à s'assurer que les formations soient adaptées aux besoins des opérateurs économiques locaux potentiellement employeurs.

### En matière d'accès à l'emploi formel

Les organisations de la Revue accompagnant la transition des jeunes vers l'emploi présentent comme point commun d'articuler une offre de formations autour (i) des compétences liées au savoir-être et savoir-vivre, en mettant davantage l'accent sur le comportement et la communication, (ii) des compétences techniques de base (informatique, langues), et (iii) des compétences techniques demandées sur le marché du travail ou dans une filière donnée.

À partir d'une méthodologie générale commune, les stratégies et les approches des organisations diffèrent, notamment autour de la place relative des « soft skills » et des « hard skills » dans l'offre de formation dispensées aux jeunes. Certaines développent

des stratégies renforçant l'employabilité et le développement personnel des jeunes à travers des parcours rapides de transition vers l'emploi, tandis que d'autres organisations privilégient l'offre de formation professionnelle, et notamment celle diplômante de longue durée basée sur l'apprentissage par alternance. L'application des modèles de chaque organisation dépend des contextes et situations locales, c'est-à-dire du cadre institutionnel, du tissu économique et des partenaires locaux en présence.

En milieu rural, les formations longues par alternance sont généralement privilégiées mais se distinguent par le fait d'être dispensées en résidence de telle sorte que temps de vie et temps de formation ou d'apprentissage s'interpénètrent. L'offre de formation repose également sur un fort ancrage communautaire avec dans certains cas une implication directe des familles dans la gouvernance des dispositifs.

Les modules de formation sont développés en fonction des chaînes de valeur et des filières agricoles présentes sur le territoire. Cela les rend adaptés aux pratiques locales mais aussi tributaires des mécanismes de fixation des prix des produits agricoles, généralement bas, qui rendent le travail agricole peu attractif.

Certaines organisations se distinguent en mettant l'accent, en milieu urbain comme en milieu rural, davantage sur l'expérience apprenante de l'action collective que sur la formation professionnelle.

### En matière d'entrepreneuriat individuel ou d'auto-emploi

Les parcours d'accompagnement sont alignés sur le processus de création d'entreprise et basés sur l'identification des talents/compétences, la valorisation des potentiels, la définition du projet d'activité, l'élaboration du business plan et le lancement des activités de l'entreprise. Des modules de formation sont dispensés à chaque étape du cycle du projet et un accompagnement de type « coaching » est également apporté.

En matière d'aide au lancement de l'activité et à l'installation, les organisations parties prenantes ont pour point commun de ne pas fournir de soutien économique de départ, financier ou en nature. Le soutien à l'auto-emploi porte davantage sur un accompagnement dans les démarches administratives de création

## 02 MÉTHODES ET PRATIQUES DE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES

d'entreprise, et dans l'accès éventuel aux crédits (sans engagement). Dans quelques cas, la fourniture de kit de démarrage est intégrée dans les projets.

### **2.2. Enseignements, enjeux et perspectives**

#### **Les résultats en matière de transition vers l'emploi**

La transition vers l'emploi est l'un des objectifs clés des projets soutenus par les organisations de la Revue transversale engagées sur le renforcement du pouvoir économique des jeunes. Le taux moyen de transition ou « de conversion » vers l'emploi – compris comme le ratio de jeunes placé-e-s soit dans un emploi salarié (secteur formel) soit soutenu-e-s pour devenir indépendant-e-s à l'issue de leur parcours d'apprentissage – se situe entre 75% et 97%. Il apparaît plus élevé concernant l'accès à l'entrepreneuriat que concernant l'accès à un emploi formel pour les organisations privilégiant le modèle par l'employabilité et le développement personnel. Les formations longues basées sur l'apprentissage par alternance offrent les taux les plus élevés.

D'autres indicateurs permettent de mesurer davantage le niveau d'insertion professionnelle et l'effet des actions engagées sur la durée, mais qui ne sont pas utilisés par les organisations parties prenantes de l'étude : Il s'agit du taux de maintien en emploi, d'une part, sur la période suivant l'accession à l'emploi ou l'auto-emploi, et du taux de mobilité en emploi, sur une plus longue durée, qui permet d'apprécier l'évolution professionnelle ou de carrière des jeunes, à travers leur capacité d'adaptation par la valorisation des compétences acquises et la recherche d'opportunités.

#### **Identification et mobilisation des jeunes vulnérables en milieu urbain**

Deux critères et déterminants principaux sont plus spécifiquement pris en compte pour identifier et sélectionner les jeunes les plus vulnérables : le niveau de décrochage socio-éducatif et le territoire de vie associé aux conditions de vie socio-économiques.

La réussite des programmes et la capacité de mobilisation des jeunes et de recrutement dans les centres où se déroulent les activités, reposent sur le niveau d'ancrage social des partenaires locaux dans les territoires, et leur reconnaissance

par les acteurs publiques. Néanmoins, la capacité à intégrer les NEET dans un parcours de transition vers l'emploi reste un défi permanent pour les organisations, ce qui interroge l'efficacité de leurs dispositifs et l'offre de formation.

Dans le cas de l'approche axée sur l'employabilité et le développement personnel, les formations courtes dispensées, préparant les jeunes au marché de l'emploi, sont les moins qualifiantes et apparaissent souvent plus adaptées pour les profils de jeunes disposant d'un certain niveau d'éducation et de formation, et ne vivant pas dans la pauvreté. La réussite des projets en termes d'insertion professionnelle dépend donc en grande partie de cette capacité à tisser des liens avec les acteurs du secteur privé, en amont et en aval du parcours de formation et d'accompagnement des jeunes. Les stratégies de placement sont tributaires des contraintes géographiques et économiques de territoire. Dans ce contexte, la promotion de l'entrepreneuriat et l'accompagnement vers l'auto-emploi des jeunes des quartiers populaires, sont souvent privilégié.e.s. Les formations de courte durée et orientées uniquement sur l'employabilité et le développement personnel empêchent parfois une montée en compétence des jeunes nécessaire pour une insertion professionnelle durable, au-delà des activités économiques qu'il ou elle peut déjà exercer en tant que journalier.ère, dans le commerce et les services informels.

De l'autre côté, les formations professionnelles plus longues et diplômantes présentent l'inconvénient d'être plus contraignantes reposant sur un engagement important des jeunes qui n'est pas toujours compatible avec leurs conditions de vie. Le niveau d'adhésion peut s'avérer plus faible, surtout lorsque les centres de formation ne sont pas situés à proximité des territoires de vie des jeunes habitant les quartiers périphériques informels.

Face aux problèmes d'adhésion des bénéficiaires, un mécanisme de rémunération des bénéficiaires est mis en place par certaines organisations. Le problème d'adhésion n'est pas seulement lié au parcours de formation proposés mais également à l'emploi obtenu au terme de ce dernier. Le niveau de maintien en emploi n'est pas systématiquement mesuré au sein des organisations et des projets mais il apparaît que les décrochages sont fréquents, notamment parmi les plus vulnérables, en raison des exigences du monde de l'entreprise d'un côté, et les problèmes de confiance en soi et de démotivation. Les enjeux en matière de maintien des jeunes en emploi concernent l'ensemble des organisations et des modèles développés.

## 02 MÉTHODES ET PRATIQUES DE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES

### L'importance des espaces dédiés aux jeunes

La plupart des organisations s'appuient sur un espace dédié aux jeunes, conçus non seulement pour y réaliser les formations et les activités d'accompagnement en insertion professionnelle, mais également comme un espace d'épanouissement favorisant l'apprentissage de règles de vie en société et l'émergence d'initiatives collectives. Ces centres sont des sas de transition aussi bien vers l'emploi que pour l'engagement envers la communauté. Des clubs ou groupements des anciens du programme sont constitués et représentent des espaces pertinents pour assurer la continuité des engagements et soutenir la mobilisation des jeunes dans la communauté.

Surtout, les espaces dédiés aux jeunes sont des lieux de sociabilité et de proximité importants qui offrent un environnement sûr aux jeunes pour leur permettre de s'épanouir et de renforcer leur estime de soi et leur confiance. Ceci est particulièrement le cas pour les actions menées auprès des jeunes filles.

Pour d'autres organisations, la logique intégrative de la vie en centre est poussée plus loin lorsque ces centres assurent également une fonction d'hébergement sur le modèle de l'internat. Dans ces contextes, les différents espaces d'apprentissage se confondent et favorisent aussi bien le développement personnel à travers la vie en groupe, que la formation de base et la formation technique. Cela est particulièrement le cas dans le monde rural.

### Travail décent

La question du travail décent est généralement prise en compte au regard de la relation entre emploi formel et emploi informel. L'emploi salarié dans le secteur formel est considéré comme le seul critère pour accéder à un travail décent. L'objectif est donc concentré autour du placement en entreprises sans étudier avec ses dernières les conditions de l'emploi. De plus, les organisations utilisent peu d'indicateurs d'insertion professionnelle comme le taux de maintien en emploi, ni ne documentent les revenus générés par les jeunes qu'ils soient en emploi ou en auto-emploi.

Si les emplois formels n'offrent pas la garantie d'un travail décent, l'auto-emploi et l'entreprise individuelle peuvent répondre dans certains cas à quelques critères de travail décent, notamment au regard du revenu généré. Mais ces derniers sont généralement trop faibles pour envisager une capitalisation voire même une acti-

tivité économique continue, et les projets d'activité restent cantonner aux « petits métiers » traditionnels de l'économie informelle, sans accès aux prestations sociales et aux droits sociaux que confère l'emploi formel.

### Prise en compte du genre

Au sein des organisations parties prenantes de la Revue et développant des parcours de transition vers l'emploi, la prise en compte du genre est loin d'être systématique : deux organisations ciblent plus spécifiquement les filles et les jeunes femmes, dont l'une dispose d'une véritable stratégie « genre » impliquant des interventions qui visent à influencer sur les stéréotypes et les barrières à l'emploi des jeunes filles en menant notamment des activités de sensibilisation auprès des entreprises. Enfin, une organisation initie un processus d'élaboration stratégique, à travers un accompagnement du F3E.

De plus, la mise en place d'une approche genre par les organisations renforçant le pouvoir d'agir économique des jeunes souffrent de plusieurs limites et fait face à de nombreux défis : la faible documentation concernant les inégalités d'accès à l'emploi basées sur le genre, le manque de désagrégation des indicateurs selon le genre, la forte structuration des marchés de l'emploi selon des critères de genre (urbain et agricole), et la faible prise en compte des contraintes sexospécifiques, telles que la sécurité, la mobilité et les responsabilités familiales.

# 3. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES COMME VECTEURS D'ENGAGEMENT CITOYEN

L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) est un secteur d'intervention au sein de la coopération internationale visant à permettre aux jeunes de mieux comprendre le monde – en étant informé.e.s et sensibilisé.e.s – et à mieux agir en tant que citoyen.ne.s en France pour un monde solidaire. Mais la question de l'engagement citoyen des jeunes n'est pas seulement pensée à partir de l'ECSI en France mais également à travers des projets de mobilité et de solidarité internationale des jeunes. Ces derniers peuvent prendre des formes très diverses, mais qui ont vocation à nourrir un engagement citoyen en France et à développer un certain nombre de compétences facilitant leur insertion socio-professionnelle.

## 3.1. Stratégies

Ces deux secteurs – ECSI et solidarité internationale des jeunes – s'inscrivent dans un processus d'institutionnalisation autour de nombreuses institutions publiques mettant en place des instruments spécifiques de financement dédiés aux organisations de la société civile française, incluant les organisations de jeunes et celles de jeunesses, mais aussi les collectivités locales. Les organisations étudiantes et de jeunes, parties prenantes de la Revue se structurent au niveau national

dans une logique fédérative ou de réseau afin de favoriser l'émergence d'initiatives de jeunes, au niveau local et international, en accompagnant les organisations membres pour accéder aux financements publics. Certaines d'entre elles, et d'autres organisations nationales (FNH, FORIM), mettent en place leur propre dispositif de financement et d'accompagnement. Enfin, les Collectivités territoriales sont un acteur majeur pour soutenir les initiatives de solidarité internationale et d'ECSI des jeunes dans les territoires et à partir des territoires.

## 3.2. Méthodes

En matière de projets de mobilité solidaire, l'accompagnement consiste en une série de formations visant à sensibiliser et informer les jeunes sur les notions autour de la solidarité internationale mais aussi de la logique de projet reposant sur des besoins, des partenaires, des activités et des financements. Les organisations offrent des formations orientées sur l'éveil ou la stimulation de l'esprit critique, et sur la préparation à l'interculturalité. La pertinence est le critère principal d'appréciation des initiatives de solidarité internationale portées par les jeunes et recouvre la réponse à des besoins identifiés en lien avec une demande locale exprimée, généralement par un partenaire.

En matière d'ECSI, les méthodes d'accompagnement utilisées sont communes à l'ensemble des organisations et consistent à sensibiliser et amener à une meilleure compréhension des enjeux de la citoyenneté et de la solidarité internationale – notamment autour des Objectifs de développement durable – en vue d'initier des actions collectives. Ces méthodes sont également intégrées par les organisations disposant de centres de formation professionnelle en milieu rural.

## 02 MÉTHODES ET PRATIQUES DE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES

### 3.3. Effets

La question des effets sur les parcours est posée par certaines organisations qui réalisent à des fréquences régulières des études sur les effets sur les parcours d'engagement de leurs membres au sein de leurs structures. Ces études soulignent tout d'abord le fait que les étudiant.e.s intégrant ces structures sont de niveau social généralement favorisé, et sont sensibilisé.e.s à la citoyenneté et la solidarité ou socialisé.e.s à l'engagement associatif.

Ensuite, les expériences d'ECSI et d'engagement au sein de la structure produisent des effets individuels indéniables sur leur pouvoir d'agir en alimentant et en renforçant ses aptitudes initiales, et en développant des savoirs êtres et des aptitudes telles que l'autonomie et l'esprit d'initiative. Surtout, ces expériences influent sur les envies, les choix et les parcours professionnels mais aussi sur la manière d'envisager la pratique professionnelle

Pour ceux qui en ont fait l'expérience, à travers un voyage solidaire ou un volontariat, l'interculturalité est largement considérée comme un moment de vie marquant et structurant. L'impact sur les attitudes et comportements individuels est particulièrement important, en ce qu'ils s'inscrivent dans une démarche davantage initiatique – autour du voyage – basée sur la rencontre de l'altérité, et renforçant la confiance en soi, l'adaptabilité, l'ouverture au monde, le sens critique et une attention à l'autre renforcée.

### 3.4. Enjeux

Un cloisonnement structurel est constaté entre les actions d'ECSI, d'un côté, et les actions de SI, de l'autre, portées par les jeunes, alors que ces deux modes d'intervention ont pour objectif commun de favoriser l'engagement citoyen des jeunes français.e.s et, plus indirectement, leur insertion socioprofessionnelle à travers l'acquisition de compétences liées au savoir-être et savoir-vivre, ou encore à leur « agentivité »<sup>2</sup>. Si, traditionnellement, les projets de mobilité solidaire avaient la

2. Se référer à la section sur le cadrage théorique dans les « Éléments de cadrage » de la Revue.

préférence des jeunes, les actions de proximité d'ECSI mais aussi de solidarité locale font l'objet d'un intérêt croissant. Des tentatives récentes de décroisement s'opèrent afin que les actions solidaires de mobilité internationale puissent nourrir les actions d'ECSI en France.

L'un des enjeux auquel les organisations doivent faire face est la capacité à cibler et mobiliser les jeunes les plus touché.e.s par les inégalités en France - jeunes appelé.e.s également « JAMO », dans la mesure où les actions d'ECSI et de SI des jeunes impliquaient traditionnellement un public relativement plus favorisé. Cette prise en compte de ce public cible passe également par une forme de décroisement au sein du secteur entre les organisations de l'éducation populaire intervenant dans les territoires marginalisés en France, les organisations de solidarité internationale et celles d'ECSI. Des partenaires s'opèrent favorisant le dialogue et la convergence de pratiques qui doivent être soutenus et poursuivis.

### 3.5. Prise en compte du genre

La prise en compte des rapports de genre et de l'égalité entre les sexes est présente mais variable au sein des organisations parties prenantes de la Revue intervenant dans les domaines de l'ECSI et de la SI des jeunes. Au niveau stratégique, cette prise en compte est récente.

L'égalité entre les sexes est l'objectif 5 des ODD, ces derniers constituant les thématiques prioritaires à partir desquelles les actions d'ECSI s'élaborent et se structurent. Néanmoins, il n'a pas été possible d'identifier la part de cette thématique dans les actions d'ECSI par rapport aux autres thématiques.

# 4. PARTICIPATION DES JEUNES AUX PROCESSUS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le pouvoir d'agir politique des jeunes porte sur leur participation et contribution aux politiques publiques à travers des initiatives de plaidoyer en lien avec les secteurs spécifiques traitant des besoins spécifiques des jeunes (éducation, formation, santé, citoyenneté).

## 4.1. Des enjeux communs

La problématique de la participation citoyenne des jeunes dans les pays d'intervention des organisations parties prenantes et de leurs partenaires part du constat de relations de défiance réciproque avec les représentant.e.s des collectivités locales (élu.e.es) ou des pouvoirs publics (fonctionnaires ou élu.e.s représentant.e.s de l'état). Les difficultés d'accès des jeunes aux espaces de gouvernance locale ou nationale résultent de représentations politiques de la jeunesse qui instituent des rapports patriarcaux de dominations des aîné.e.s sur les cadet.e.s et des hommes sur les femmes. Du côté des actrices et acteurs publics, la jeunesse est considérée comme une catégorie sociale et politique potentiellement dangereuse.

Un second enjeu auquel les organisations font face est l'identification et la mobilisation des jeunes qui cumulent des facteurs d'exclusion. Pour cela, les organisations participantes s'appuient sur les capacités et l'ancrage de leurs partenaires locaux situés dans ces territoires ou ayant déjà une expérience d'intervention dans ces derniers.

Le troisième enjeu réside dans la préparation des jeunes en situation d'exclusion ou de marginalité afin d'être en capacité d'initiative et de dialogue avec les autorités mais également avec les organisations de la société civile et, ainsi, être reconnus comme interlocuteur.rice.s des pouvoirs publics. Les organisations cherchent

à identifier et à s'appuyer sur les dynamiques existantes afin de faciliter le processus d'accompagnement.

La préparation des jeunes pour devenir des interlocuteur.rice.s des pouvoirs publics est un processus structuré en plusieurs étapes autour de différents aspects du pouvoir d'agir des jeunes.

Un premier aspect relève d'un *empowerment* individuel ou du développement personnel autour de l'estime de soi, de la prise de confiance, notamment dans l'expression et la communication personnelle, mais aussi autour de la propension à l'initiative et aux relations de coopération.

Un deuxième aspect porte sur la capacité à former des collectifs impliquant de nouvelles relations de pouvoir qu'il faut réguler, en raison notamment des effets d'opportunisme individuel à travers le collectif, et de reproduction des inégalités sociales au sein du collectif.

Un troisième aspect porte sur le travail de sensibilisation communautaire ou thématique permettant, d'une part, de rendre l'environnement favorable à l'engagement des jeunes, et d'autre part, de diffuser un certain nombre de messages sur des problématiques spécifiques.

## 4.2. Des approches distinctes

Deux approches distinctes ont été identifiées en matière de renforcement du pouvoir d'agir politique des jeunes à travers leur participation dans les processus de politique publique :

La première, adoptée par la majorité des organisations concernées, porte sur un objectif de représentation et de participation des jeunes dans les instances ou mécanismes de dialogue politique avec les collectivités territoriales, autour

## 02 MÉTHODES ET PRATIQUES DE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES

des politiques publiques locales. Cette approche que l'on pourrait qualifier de territoriale s'inscrit dans une longue tradition des approches participatives dans le développement en lien avec les problématiques de gouvernance démocratique des politiques publiques.

La seconde approche – adoptée par un nombre plus faible d'organisations – est une approche par les droits. Elle part du constat d'un manque institutionnel en matière de fournitures de services répondant aux besoins généraux et spécifiques des jeunes et de l'existence d'inégalités et de pratiques discriminantes pour l'accès des jeunes à ces services. Cette approche par les droits consiste également à accompagner des dynamiques de plaidoyer des jeunes sur des thématiques spécifiques comme l'éducation, la formation, les opportunités d'emploi, la santé sexuelle et reproductive, les violences et discriminations basées sur le genre. Ces dynamiques de plaidoyer portent sur des messages et des revendications d'ordre politique, car adressés aux pouvoirs publics, de type sectoriel c'est-à-dire ministériel et incluant l'administration déconcentrée de l'État.

Ces deux approches ne sont pas exclusives l'une de l'autre et sont complémentaires dans la mesure où elles ciblent des acteurs publics distincts mais qui participent aux processus de politique publique locale. Dans les deux cas, les organisations font généralement face à trois défis principaux :

Le premier est relatif à la relation persistante de défiance entre les jeunes et les autorités publiques, locales et nationales, en raison des représentations sociales et politiques sur les jeunes qui les assignent à des formes d'illégitimité pour la participation politique, malgré les réformes qui peuvent être adoptées en matière de participation citoyenne.

Le second défi – lorsque cette participation des jeunes à la gouvernance et au processus de politique publique est légalement possible – porte sur le positionnement des organisations de jeunes, de jeunesse et celles de la société civile qui les accompagnent, dans les processus de co-production et de co-construction de l'action publique. Cette distinction dans la « fabrique » de l'action publique entre co-production et co-construction n'est pas suffisamment prise en compte dans le positionnement straté-

gique des organisations de la société civile – incluant les organisations de jeunes et de jeunesse – dont le rôle d'opérateur des pouvoirs publics (co-production) peut être valorisé, notamment dans le contexte de faibles ressources financières des autorités publiques et des collectivités locales, alors que le rôle de publicisation des problèmes sociaux, de surveillance et de suivi des politiques publiques (co-construction) peut être davantage contesté ou plus difficilement reconnu par les acteurs publics.

Enfin, un troisième défi porte – comme pour les autres secteurs d'interventions en faveur du renforcement du pouvoir d'agir des jeunes (éducation, formation et emploi) – sur la difficulté à cibler et mobiliser les publics jeunes les plus vulnérables dont la préparation et l'accompagnement nécessitent un temps plus long, qui n'est pas toujours compatible avec (i) la situation même de vulnérabilité de cette catégorie sociale (contraintes socioéconomiques à la participation citoyenne et coût d'opportunité), et (ii) les logiques de financements publics internationaux davantage portés sur des résultats de court terme.

# 03 PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES

# 1. LA QUESTION DU CONTINUUM DANS LE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNESSES

Le continuum dans le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes est généralement pensé de manière temporelle en fonction de l'avancement en âge des jeunes dans leur processus d'autonomisation, et donc à partir des services répondant aux besoins spécifiques ou besoins pratiques des jeunes. Les organisations parties prenantes sont généralement engagées sur un secteur spécifique d'intervention comme l'éducation, l'insertion professionnelle ou l'engagement citoyen. Certaines peuvent intervenir sur plusieurs secteurs mais pas sur la même cohorte de publics jeunes.

En revanche, un continuum autre que celui sur base temporelle est davantage pris en compte et consiste à articuler les différentes dimensions du pouvoir d'agir, individuelle et collective, pouvoir sur, pouvoir de, et pouvoir avec.

Les stratégies d'intervention des organisations sont structurées autour de l'accès aux services pour les jeunes, autour de l'accès aux espaces d'entraide et de mobilisation, et autour des actions d'influence auprès des pouvoirs publics. Les méthodes d'intervention prennent en compte la dualité bénéficiaire-acteur.rice.s et s'appuient sur des pédagogies ou des méthodes actives d'accompagnement des jeunes basées sur le développement personnel par l'action collective autonome.

Enfin, une nouvelle tendance consiste à vouloir plus systématiquement transversaliser la composante « engagement ou participation citoyenne » dans les logiques d'intervention visant au renforcement du pouvoir d'agir des jeunes. Si l'articulation service/plaidoyer concernant les besoins pratiques et spécifiques des jeunes est ancienne au sein de la plupart des organisations parties prenantes de la Revue, il s'agit de mettre l'accent sur les besoins stratégiques des jeunes et leur participation directe aux stratégies d'influence à l'égard des pouvoirs publics.

# 2. PRINCIPALE LIMITE IDENTIFIÉE : LA MESURE DE L'IMPACT DU RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR

La mesure du changement ou de l'impact est rendu possible par la prise en compte de la notion de trajectoire qui implique une évolution par rapport à une situation initiale, soit d'un groupe social cible identifié, soit d'organisations dont les capacités doivent être améliorées. De ce point de vue, plusieurs limites sont identifiées :

- Les méthodes et les critères d'identification, de mobilisation et de sélection des jeunes, ne sont pas explicités ni documentés dans les études du corpus de la Revue. Ces étapes relèvent généralement de la responsabilité des partenaires locaux, il n'a pas été possible de constater si elles étaient documentées.
- Les informations relatives aux partenaires locaux, incluant leur trajectoire et leur niveau de développement ainsi que leur positionnement dans le champ institutionnel local et national sont très peu documentées.
- Si la notion d'*empowerment* ou de pouvoir d'agir est utilisée dans certains cas dans les logiques d'intervention des organisations parties prenantes et dans leur discours institutionnel, elle ne fait pas l'objet de déclinaison analytique intégrée au dispositif de suivi et d'évaluation.
- Les indicateurs de suivi permettant de mesurer dans le temps le niveau d'insertion socio-économique, notamment en matière d'accès à un emploi décent mais aussi en matière de parcours d'engagement, ne sont pas utilisés.
- Il n'existe pas d'analyses préalables sur les déterminants de l'exclusion et les discriminations, notamment basées sur le genre, et les indicateurs de résultats ne sont pas désagrégés par sexe.
- En matière de renforcement de capacités des organisations pour une plus grande autonomisation, le transfert de compétences reposant sur une approche métier, est pertinent mais le processus de professionnalisation autour de l'acquisition de compétences managériales peut contribuer à déstabiliser les organisations : plus forte bureaucratisation limitant l'initiative et l'innovation, pression financière liée à la salarisation, et modification de la gouvernance avec un pouvoir plus important des salarié.e.s sur les élu.e.s associatif.ve.s.
- Il n'existe pas de référentiel de capacités sur lequel repose les interventions d'accompagnement et de renforcement organisationnel.

# 3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES EN MATIÈRE DE MÉTHODES ET DE PRATIQUES D'INTERVENTION POUR LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS D'AGIR DES JEUNESSES

**1** Réaliser de manière plus systématique des études préalables en matière d'identification et d'analyse des publics cibles en lien avec le critère de vulnérabilité et leurs capacités de résilience, en tenant compte de l'approche genre et intersectionnelle, d'un côté, et en matière d'analyse des acteurs sur les territoires d'intervention, de l'autre, selon des approches « cartographiques » ou « d'économie politique ».

**2** Élaborer et intégrer dans les systèmes de suivi et d'évaluation des indicateurs de changement en lien avec les pouvoirs d'agir des jeunes en distinguant les différentes formes de pouvoir : individuel et collectif, pouvoir de, sur, avec, ou en reprenant la distinction entre besoins pratiques et besoins stratégiques.

**3** Élaborer et utiliser des indicateurs de suivi et d'impact permettant, d'une part, de mesurer les trajectoires individuelles des jeunes en matière d'insertion socio-économique (travail décent) et politique (engagement, représentation et participation), et, d'autre part, de mesurer le niveau de capacités renforcées des organisations partenaires, de jeunes ou de jeunesse, à partir d'un référentiel de départ.

**4** Systématiser la désagrégation par genre des indicateurs de résultats et d'impact.

**5** Accompagner et renforcer les capacités des organisations membres ainsi que leurs partenaires en matière de systèmes de collecte et d'analyse de données pour documenter de manière plus systématique la situation des groupes cibles à toutes les étapes des interventions.

**6** Renforcer ou accroître des actions de sensibilisation auprès des acteurs publics sur les stéréotypes favorisant la discrimination des jeunes en générale, et des jeunes femmes et des filles en particulier.

**7** S'assurer de l'implication et de la participation des jeunes dans les actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, en articulant la recherche de satisfaction de leurs besoins pratiques à celle de leurs besoins stratégiques.

« Renforcer le pouvoir d’agir des jeunes » inaugure une nouvelle collection du F3E – Enjeux sur – avec l’ambition d’éclairer les pratiques des acteurs et actrices de la solidarité internationale. Basée sur dix années d’études accompagnées par le F3E autour du pouvoir d’agir des jeunes, et complétée par des entretiens avec des acteurs-clés du secteur, cette revue vise à présenter, analyser, et éclairer les méthodes d’intervention autour des jeunes.

La revue couvre un large éventail d’actions, organisées autour de trois thématiques centrales : l’éducation, l’insertion professionnelle, et l’engagement des jeunes. Elle propose des pistes d’action concrètes, et des recommandations, qui visent à interroger les lecteur-ice-s sur leurs méthodologies d’intervention.

Un ouvrage essentiel pour tout-e praticien-ne du secteur du changement social en France et à l’international, pour réfléchir autour des pratiques de demain, et mieux accompagner les jeunes dans leurs processus d’autonomisation.

# ENJEUX SUR



T : 33 (0) 1 44 83 03 55  
M : f3e@f3e.asso.fr  
f3e.asso.fr

AVEC LA PARTICIPATION DE

